

la fortune et la puissance en imposaient à tous, car tous étaient plus ou moins sous sa dépendance.

Cette femme de proie sévissait depuis une vingtaine d'années au nord du pays de Lannion. Veuve en premières nocces d'un avoué de Guingamp, elle s'était fêlée d'amour pour la belle mine et les larges épaules de Jean Kerlavos, son cavalier durant une noce. Bien que l'aînée de cet homme, Fante sut le séduire par ses écus.

Le mariage ne tarda pas. Les nouveaux époux vinrent habiter le village de Saint-Quay où Kerlavos possédait une maison et quelque bien. Dès lors, tous les efforts de Fante avaient tendu à l'accroissement de la fortune dont les acquêts, d'après le contrat, devaient être dévolus à la communauté. Jean Kerlavos aimait l'argent; son mariage le prouvait. L'influence de sa femme l'induisit en des opérations usuraires que, de lui-même, il eût hésité à pratiquer.

Afin de garantir toute sécurité à ses affaires et de se prémunir contre des inquisitions fâcheuses de la justice, Fante résolut de s'assurer la protection du gouvernement anticlérical si volontairement aveugle au profit de ses fidèles. Renégate de la foi et de la probité de sa race, elle réussit par ses intrigues à faire élire maire Jean Kerlavos.

De ce jour, le pauvre homme dut, bien qu'à contre-cœur, se montrer un des plus ardents laïciseurs du département. Frères et Soeurs furent dépossédés de leurs écoles et la commune obéra son budget des

traitements d'instituteur et institutrice laïques.

Bien plus, toute famille dont les enfants ne fréquentaient pas ces écoles eut à se garer des représailles du maire.

Plus de quinze ans, Jean Kerlavos, instrument de sa femme, pesa sur le pays.

Une grave maladie le mena au tombeau. Lorsqu'il sentit sa fin prochaine, le remords de ses actes le bourrela et il réclama les secours du curé de la paroisse, ce prêtre qu'il avait persécuté et dont pourtant il espérait miséricorde.

Fante s'alarma. L'homme de Dieu, avant d'accorder l'absolution au mourant, exigerait fatalement la réparation de ses dols.

Déjà, d'ici moins de cinq ans, la majorité d'Hervé, leur fils unique, lui ravirait la jouissance de la moitié des bénéfices acquis par la communauté; faudrait-il que ceux-ci fussent considérablement diminués par la restitution de ce qui leur advenait de source coupable?... Jamais elle ne se résignerait à ce sacrifice!... L'avare monta la garde au chevet du moribond pour en écarter la robe noire qui, en apportant le pardon, commanderait l'acte de justice. Et, par le crime de sa femme, Jean Kerlavos mourut désespéré.

En revanche, sa veuve s'acquit de nouvelles sympathies auprès des autorités, en infligeant à ce pays chrétien le scandale d'un enterrement civil. Maître Penhoat savait donc qu'il n'avait rien à attendre de la bienveillance d'une telle propriétaire.